

Organisation des cours théoriques – Permis B

(Séances en soirée)

Liste des enseignants, qualification en fonction des formations dispensées

BEZET BRUNO

Catégories d'autorisation : B, Boite Automatique, AAC, Passerelle Boite Automatique vers B, AM, A1 (125), A2, passerelle A2 vers A, BE, B96

Qualification : CQP RUESRC

Titre Pro ECSR ---→N° Autorisation d'enseigner A 19 054 0005 0

LAUCUSSE CHRISTELLE

Catégories d'autorisation : B, Boite Automatique, AAC, Passerelle Boite Automatique vers B

Qualification : Titre Pro ECSR ---→N° Autorisation d'enseigner A 24 054 0018 0

SUMMER Morris

Catégories d'autorisation : B, Boite Automatique, AAC, Passerelle Boite Automatique vers B

Qualification : Titre Pro ECSR ---→N° Autorisation d'enseigner A 24 973 0002 0

Dans le cadre de la préparation à l'Épreuve Théorique Générale (ETG), des cours théoriques sont organisés régulièrement dans les locaux de l'auto-école.

Ces séances permettent aux élèves d'approfondir leurs connaissances du Code de la route et de mieux comprendre les situations rencontrées lors de la conduite.

Les cours sont dispensés par un **enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité**.

- **Horaires des cours théoriques en soirée**

Afin de faciliter l'accès à la formation pour les élèves scolarisés ou en activité professionnelle, des séances de formation théorique sont proposées en soirée.

Les cours se déroulent selon l'organisation suivante :

- **Lundi** : 17h00 – 19h00
- **Mardi** : 17h00 – 19h00

- **Mercredi** : 17h00 – 19h00
- **Jeudi** : 17h00 – 19h00
- **Vendredi** : 17h00 – 19h00
- **Samedi** : 10h00-12h00

Chaque séance comprend :

- une série de questions type examen ;
- une correction commentée ;
- des explications pédagogiques sur les situations rencontrées.

1. Contenu de la formation théorique :

La formation théorique du permis B a pour objectif de permettre au candidat d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite d'un véhicule automobile en toute sécurité.

Elle prépare le candidat à l'**Épreuve Théorique Générale (ETG)**, communément appelée **Code de la route**.

Cette formation vise à développer chez le candidat les connaissances réglementaires, les comportements responsables et les capacités d'analyse nécessaires à une conduite sûre et respectueuse des autres usagers de la route.

Les cours sont dispensés par un **enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité**.

- **Durée moyenne de la formation théorique**

La durée de la formation théorique varie selon le rythme d'apprentissage du candidat.

En moyenne, la préparation à l'épreuve théorique générale représente :

15 à 25 heures de formation

Cette préparation peut se faire :

- en **cours collectifs en salle** avec un enseignant
en **correction de séries de code** avec explications.

- **Organisation des cours théoriques**

Les cours théoriques peuvent être organisés :

- en séances collectives dans les locaux de l'auto-école
- sous forme de tests et de corrections commentées
- avec des échanges pédagogiques entre l'enseignant et les élèves.

Ces séances permettent d'approfondir les règles de circulation et de comprendre les situations rencontrées sur la route.

- **Contenu de la formation théorique**

La formation théorique couvre l'ensemble des thématiques prévues par le programme national de formation à la sécurité routière.

- **Les règles de circulation**

*Auto-école Dyna'Conduite – SARL au capital de 10 000 € –
SIRET : 942 176 413 00014 – N° d'agrément : E25 054 00070*

Les élèves apprennent à connaître :

- la signalisation verticale et horizontale ;
- les règles de priorité ;
- les limitations de vitesse ;
- les règles de stationnement et d'arrêt ;
- les règles de circulation en agglomération et hors agglomération.

L'objectif est de permettre au candidat de circuler en respectant la réglementation.

- **La conduite et le comportement**

Cette partie vise à développer les capacités d'observation et d'anticipation du candidat.

Les thèmes abordés comprennent :

- la vigilance et l'attention au volant ;
- l'anticipation des dangers ;
- le partage de la route avec les autres usagers ;
- l'adaptation de la conduite aux conditions de circulation.

- **Les usagers de la route**

La formation insiste sur la prise en compte des différents usagers :

- piétons ;
- cyclistes ;
- conducteurs de deux-roues ;
- véhicules lourds ;
- transports en commun.

Les élèves sont sensibilisés à la présence des **usagers vulnérables**.

- **Les facteurs de risque**

Les candidats sont sensibilisés aux comportements pouvant altérer la capacité de conduite :

- l'alcool ;
- les drogues ;
- certains médicaments ;
- la fatigue ;
- la distraction (téléphone, etc.).

Cette partie vise à développer une conduite responsable.

- **Les conditions de circulation**

Les élèves apprennent à adapter leur conduite aux différentes situations :

- conditions météorologiques (pluie, neige, brouillard) ;
- conduite de nuit ;
- état de la chaussée.

- **Les équipements et la mécanique**

La formation permet également d'aborder :

- les équipements obligatoires du véhicule ;
- les dispositifs de sécurité ;
- l'entretien courant du véhicule ;
- les vérifications de base.

- **L'environnement**

Les élèves sont sensibilisés à une conduite plus respectueuse de l'environnement :

- réduction de la consommation de carburant ;
- conduite économique ;
- limitation des émissions polluantes.

- **Les premiers secours**

Les notions de premiers secours sont également abordées afin de permettre au conducteur de réagir en cas d'accident :

- sécuriser la zone ;
- alerter les secours ;
- porter assistance aux victimes.

- **Évaluation et progression**

Tout au long de la formation, les élèves réalisent des séries de questions permettant d'évaluer leur progression.

L'objectif est de permettre au candidat d'atteindre un niveau suffisant pour se présenter à l'épreuve théorique générale.

2. Formation pratique – Permis B

Horaires des cours pratique

Afin de faciliter l'accès à la formation pour les élèves scolarisés ou en activité professionnelle, des séances de formation pratique sont proposées en journée

Les cours se déroulent selon l'organisation suivante :

- **Lundi** : 9h00 – 19h00
- **Mardi** : 9h00 – 19h00
- **Mercredi** : 9h00 – 19h00
- **Jeudi** : 9h00 – 19h00
- **Vendredi** : 9h00 – 19h00
- **Samedi** : 8h00-12h00